



RAPPORT DU JURY du CAFIPEMF

(Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur
ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur)

Session 2025

Références réglementaires :

- Décret n°2021-548 du 4 mai 2021 ;
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du CAFIPEMF ;
- Circulaire n°2021 du 19 mai 2021 relative à l'organisation de l'examen et à la nature des épreuves du CAFIPEMF.

Préambule :

Avant toute chose, il est important de souligner que le CAFIPEMF est avant tout une certification professionnelle, et non un diplôme issu d'un parcours universitaire ou de formation. Bien que l'acronyme soit explicite – Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur – il semble nécessaire de préciser que de nombreux candidats sont mis en difficulté lors des épreuves en voulant démontrer leurs connaissances théoriques, au détriment d'une analyse concrète et contextualisée des situations vécues, telles qu'évaluées par le jury, qui sert de référence pour l'évaluation des compétences de formateur (qu'il s'agisse de séances en classe, d'actions de formation proposées par le candidat, ou encore d'observations de séances menées par des enseignants débutants).

Ce point sera développé plus en détail dans la suite de ce rapport, mais il est essentiel de souligner que le jury insiste particulièrement sur l'importance, pour un candidat, de privilégier la démonstration de ses compétences à travers une analyse contextualisée des situations observées, en tant que formateur potentiel, plutôt que de se contenter d'une présentation de savoirs théoriques qui, bien souvent, semblent déconnectés de la réalité du terrain et ne contribuent guère à l'accompagnement effectif des enseignants en formation.

1. ORGANISATION GENERALE DES EPREUVES :

Le jury souligne avec satisfaction une organisation efficace de l'ensemble des épreuves et tient à remercier la division des examens et concours ainsi que les CPD formation continue pour la préparation et l'organisation matérielle de chacune des épreuves :

- La réunion d'harmonisation, en visio et d'un format court est jugée pertinente ;
- Les ordres de missions sont envoyés suffisamment en amont aux jurys comme aux candidats ;
- La réactivité et la flexibilité est saluée par les membres du jury, notamment lorsque des changements de dernière minute ont dû être opérés ;
- Le choix des classes support comme la composition des commissions ont été jugés pertinents.

Un point reste toutefois à sécuriser concernant l'information de l'école dans laquelle la séquence 2 démarre (observation d'une séance et entretien du candidat avec un jeune enseignant). En effet, deux situations où l'information n'avait pas été prise en compte sont survenues et ont perturbé l'épreuve, nécessitant pour l'une d'elle au moins, le report. Le jury recommande de prévoir, à minima, que l'école concernée adresse un accusé réception en amont de l'épreuve et qu'en cas d'absence de cet accusé

de réception, un appel téléphonique puisse être adressé à l'école afin de sécuriser la tenue de l'épreuve, le report générant, de fait, de grandes difficultés dans la concordance des agendas des différents membres de la commission concernée, tout cela dans le respect des délais impartis par le cadre de l'épreuve.

2. UN REGARD SUR LA PERFORMANCE GENERALE DES CANDIDATS :

Les candidats à la session 2025 du CAFIPEMF dans l'académie de Strasbourg se caractérisent d'abord par la très grande diversité qualitative des productions lors des différentes épreuves.

Quelques candidats, bien que trop peu nombreux, ont su articuler avec justesse une solide expertise didactique et pédagogique à une analyse contextualisée des situations vécues ou observées. Leurs propos et les conseils formulés se sont révélés particulièrement pertinents, témoignant d'une réelle capacité à prendre en compte les possibilités des enseignants destinataires de ces conseils, tant dans leur appropriation que dans leur mise en œuvre concrète sur le terrain.

Il est malheureusement à noter que **seuls trois candidats sur trente-cinq ont obtenu un total de points supérieur à 34 points sur 40 à l'ensemble des épreuves.**

Le CAFIPEMF demeure très sélectif avec seulement 15 lauréats pour 35 candidats confirmés.

Si la majorité des lauréats réussit globalement bien l'ensemble des épreuves, on retrouvera très fréquemment les mêmes sources de difficultés qui seront développées ci-dessous :

- Une difficulté à produire une analyse qui soit connectée au réel vécu (épreuve 1) ou observé (épreuve 2) ;
- La production de conseils ou d'apports théoriques trop souvent décrochés d'une zone proximale de développement des enseignants accompagnés lors de l'épreuve ;
- Une difficulté à montrer une évolution de la pensée au cours notamment de l'épreuve 2, dans les différentes séquences qui invitent à cela ;
- On observe trop fréquemment, et de manière préoccupante, une maîtrise encore insuffisante des dimensions didactiques et pédagogiques, en particulier lors de l'épreuve 1.

Un autre point de préoccupation réside dans le fort taux d'abandon, avant même la première épreuve : pour 53 candidats préinscrits, seuls 35 ont confirmés leur candidature pour finalement, 15 lauréats seulement.

Le jury s'interroge également à propos de certains candidats qui, lors de l'épreuve 1, ont présenté des gestes professionnels insuffisamment maîtrisés, voire discutables, et qui, en tout état de cause, ne sauraient constituer un modèle pertinent pour de jeunes enseignants qu'ils sont pourtant appelés à accompagner dans leur développement professionnel. Cinq candidats ont obtenu, à l'issue de l'ensemble des épreuves, une note globale inférieure ou égale à 12 sur 40. Ce constat conduit le jury à s'interroger sur la perception de l'information transmise à ces candidats en amont des épreuves, tant concernant la nature de celles-ci que le niveau de maîtrise professionnelle attendu.

Départements	Pré-Inscriptions	Inscriptions confirmées	Admis	Non-admis	Pourcentages des admis par rapport aux inscriptions confirmées (%)
67	31	22	10	10	45
68	22	13	5	10	38
TOTAL	53	35	15	20	43

3. LES EPREUVES :

a) Première épreuve d'admission

- **Séquence 1 : observation par le jury d'un temps d'enseignement assuré par le candidat pendant une durée de soixante minutes**

Les principales difficultés rencontrées par les candidats sont les suivantes :

- **Les documents de préparation de la classe ne sont pas toujours présentés**, ni suffisamment explicites pour, à la fois permettre au jury de comprendre la séance et sa conception et/ou envisager d'être modélisant pour des futurs PES accompagnés ;
- **Les candidats présentent parfois des situations de classe peu ancrées dans le quotidien de la classe.** Soit la séance n'est pas inscrite dans la progression réelle de la classe, soit l'organisation retenue néglige la réalité de la classe (séance proposée indifféremment à deux niveaux d'enseignement différents présents dans la classe, ou encore groupe d'élèves laissé à l'ATSEM ou en autonomie sans réflexion pédagogique sur ce qui leur est proposé) ;
- **Les fondements didactiques des séances proposés doivent être solides.** Un candidat à un CAFIPEMF doit pouvoir proposer des séances solidement étayées ou, à défaut, pouvoir les questionner et les mettre en perspective à l'aide de sa culture didactique. Les candidats en difficulté sur cette épreuve ont trop souvent fait preuve d'une certaine pauvreté culturelle en ce domaine, certains ont même pu faire valoir des connaissances erronées ;
- De même, **les modalités pédagogiques mises en œuvre devraient permettre d'attester d'une forme d'expertise de l'enseignant**, notamment eu égard aux enjeux de la prise en compte de l'hétérogénéité de la classe. Les pratiques de différenciation ont trop souvent été peu appréhendées ;
- **Les candidats en difficulté sont restés centrés sur leur fiche de préparation**, ils n'ont pas su (ou pas osé ?) réajuster leur séance en s'appuyant sur les réponses des élèves et leurs observations ;
- Les séances présentées apparaissent parfois comme des dispositifs « clé en main », conçus comme des performances ponctuelles, déconnectées de la réalité quotidienne de la classe. Elles négligent trop souvent l'analyse des gestes professionnels qui favorisent la réussite – tant des élèves que de l'enseignant – ainsi que l'explicitation des fondements didactiques sous-jacents ;
- Ce même besoin de « performance » amène certains candidats à cibler des compétences multiples dans leur séance (oral, écrit, étude de langue, lecture), entraînant des difficultés à cibler les travaux proposés et à atteindre les objectifs visés ;
- **L'activité des élèves n'est pas assez prise en compte.**

Les candidats en réussite sont parvenus à :

- Identifier **les étapes de la démarche d'apprentissage**, notamment les phases de "tissage" en début et (surtout) fin de séance ;
- **Favoriser les interactions entre élèves ;**
- **Anticiper et mettre en œuvre un suivi de l'ensemble du groupe classe ;**
- A cet égard, il convient également de rappeler que si l'épreuve porte soit sur l'enseignement des mathématiques, soit sur l'enseignement du français dans un niveau de classe particulièrement, **le jury sera attentif à l'ensemble des activités proposées aux élèves de la classe** (notamment lorsque des groupes de travail autonomes seront proposés). Le candidat ne peut se dédouaner d'une responsabilité de ses choix concernant ce qu'il propose à tous les élèves de sa classe. Un trop grand désengagement de sa part sur ce front ne pourra qu'insatisfaire le jury dans la validation des compétences d'un formateur modélisant dans sa propre pratique ;
- **Préparer un Dossier présenté au jury** en s'assurant de la lisibilité et du caractère opérationnel des outils de préparation présentés par le candidat ;
- **Anticiper et mettre en œuvre une différenciation, voire un enseignement accessible à tous, en régulant la séance en fonction des besoins repérés ;**
- **Renforcer leur culture didactique leur permettant ainsi de s'appuyer sur des références institutionnelles solides pour éclairer leurs choix pédagogiques.** Ceci témoigne d'une veille professionnelle qui favorise l'émergence d'une posture de formateur outillée ;
- **Construire des dispositifs d'enseignement plus explicites**, articulés aux besoins réels des élèves, dans une logique de conception universelle des apprentissages.

Le jury souhaite rappeler aux candidats qu'un des objectifs de cette épreuve est de vérifier le caractère modélisant et formateur de leur pratique qui sera « montrée » à des stagiaires en observation : rendre lisibles les étapes de la démarche d'apprentissage et les choix opérés.

➤ Séquence 1 aménagée : observation par le jury d'un temps de formation ou de réunion

La difficulté principale rencontrée par les candidats est assurément celle **d'envisager un acte de formation sur une heure seulement** (format inhabituel) et à l'insérer dans un parcours d'accompagnement (notamment dans le cas d'une constellation) ;

Certains candidats ont pu également être en difficulté en faisant le choix d'un grand nombre de références théoriques et universitaires à partager avec les participants à l'action de formation ou à la réunion (ceci dans le but louable de faire valoir leur connaissance de ces références au jury) **sans que cela ne constitue un apport pertinent au regard du besoin de ces derniers.**

Parfois même, **l'abondant corpus théorique est venu empêcher l'appréhension et l'analyse partagée du réel** et de la matière, pourtant prélevée en classe sous forme de photos par le candidat lors de visites antérieures à l'épreuve. Cette matière et son commentaire auraient assurément constitué une source de formation et d'évolution professionnelle transformatrice de pratiques pour les participants.

Le jury regrette également que **les modalités de formation et d'animation de réunion proposées soient encore trop peu nourries de connaissances andragogiques, voire de techniques d'animation qui installent une plus grande horizontalité dans la relation formateur/apprenant** à l'instar des modèles qui ont pu être partagés dans le cadre du déploiement des plans français et mathématiques et du développement d'une posture de pair-expert. La formation où le formateur « sachant » expose son savoir au moyen d'un diaporama est encore trop souvent proposée.

Les candidats en réussite ont réussi à :

- **Se détacher de leurs notes** et de la lecture d'un diaporama ;
- **Veiller à proposer une formation (modalités ET contenus) adaptée au public des stagiaires**, afin de ne pas courir le risque de voir des stagiaires non engagés (passifs ou occupés à d'autres activités) ;
- S'assurer de **connaître le profil des publics formés** ;
- S'assurer de **rebondir sur les questions ou participations des stagiaires plutôt que de poursuivre sa présentation de manière linéaire et chronologique** ;
- Être à l'écoute et **faire preuve de flexibilité** ;
- **Éviter le format trop classique et linéaire « Apports didactiques / Prescrit / Mise en œuvre pédagogique »** mais privilégier des apports didactiques astucieusement distillés dans la présentation, portée par une animation permettant des alternances d'activité pour les stagiaires ;
- **S'appuyer sur des connaissances didactiques** (auteurs et sources) suffisamment connues ;
- **Assurer une médiation des références théoriques** afin qu'elles puissent être opérationnalisées par les formés, dans leur contexte d'exercice et selon leurs propres maîtrises professionnelles.
- S'assurer de **l'engagement actif des stagiaires** ;
- S'appuyer sur un **langage non verbal/langage corporel enthousiaste et engageant**.

➤ Séquence 2 : entretien entre le candidat et le jury

Certains candidats ont pu être en difficulté en s'enfermant, par trop, dans les éléments pensés lors de la phase de préparation de l'épreuve :

- **En s'appuyant sur une trame prérédigée de leur analyse, ils peuvent parfois s'empêcher de faire preuve d'objectivité et de lucidité**, ne tenant pas assez compte de l'écart entre l'intention première et la réalité de ce qui a été vécu ;
- **Par une analyse de la séance ou de l'action de formation lacunaire** : la mise en œuvre pédagogique ou andragogique est plus souvent décrite au détriment d'une analyse au filtre des productions des élèves ou des questionnements des stagiaires ;
- **Par l'absence d'analyse des modalités de différenciation peu interrogées** : les difficultés rencontrées par certains élèves ont pu, par exemple, ne pas être relevées.

Les candidats en réussite sur cette épreuve sont parvenus à :

- **Produire une analyse** de ce qui a été proposé au regard du jury ;
- **Exposer**, au cours de cette analyse, **les fondements théoriques des choix opérés** ;
- **Identifier les moments clés de la séance** (en termes de passages à risques pour les élèves ou pour les stagiaires suivant la situation) ;
- **Identifier les principales difficultés des élèves ou résistances des stagiaires** et y apporter des **pistes de remédiation** ;
- **Entendre les controverses portées par le jury** et entrer avec lui dans une discussion experte permettant d'envisager des alternatives aux choix premiers effectués.

b) Seconde épreuve d'admission :

➤ Séquence 1 : observation par le candidat d'un PE en classe

Points de vigilance et difficultés :

- S'assurer **d'occuper une place dans la classe propice à l'observation**, sans gêner l'enseignant ni les élèves (déplacements, accès à du matériel, rotation d'ateliers) ;
- **Se déplacer, observer l'atelier** où se trouve l'enseignant mais aussi les autres ateliers parallèles qui peuvent être proposés aux élèves ;
- **Ne pas se contenter d'observer l'activité de l'enseignant sans se soucier de ce que font les élèves** ;
- **La principale difficulté rencontrée reste le fait que l'observation se centre encore trop sur la séance qui fait support à l'épreuve** ;
- Les candidats peuvent **peiner à prendre en compte des informations satellites** : affichages, organisation de l'espace, voire le déroulement des ateliers autonomes ou des ateliers pris en charge par l'ATSEM ou dans lesquels les élèves sont autonomes ;
- **Se prémunir d'une attitude trop familière**, et donc quelque peu artificielle voire condescendante à l'égard de l'enseignant observé : tutoiement, bises sont à éviter, ...

Les candidats en réussite sont parvenus à :

- **Prendre des notes sous un format très personnel**, mais qui s'appuie sur des attendus et incontournables (ce point d'appui, observé fréquemment par les différentes commissions a probablement été travaillé en formation et cela est pertinent) ;
- **Identifier des points saillants et des priorités** à aborder avec l'enseignant novice, issus de l'observation ;
- Les candidats en réussite se sont souvent **déplacés durant l'observation** afin de s'assurer de récolter un maximum d'éléments et d'indices ;
- **Prendre des photos, voire des vidéos pour convoquer le réel au moment de l'entretien**, ce qui s'est révélé, la plupart du temps, très fructueux ;
- **Observer à la fois l'activité de l'enseignant mais aussi et surtout celle des élèves**, leurs productions, leur difficulté, les ont questionnés pour tenter de comprendre leur activité cognitive réelle ;
- **S'assurer d'une vision globale de cette heure de classe** (activités des élèves, gestes professionnels de l'enseignant, rôle de l'ATSEM en C1, supports (variétés et qualités), etc.

➤ Séquence 2 : analyse de la séance observée par le candidat avec le PE

Quatre grandes sources de difficultés sont récurrentes ici et ont concerné un très grand nombre de candidats :

- **Une difficulté à se détacher de la seule narration des éléments d'observation préparés en amont** pour produire une analyse pertinente et opérationnelle pour le jeune enseignant. Si la préparation de l'épreuve en amont conduit le candidat à utiliser une « grille d'observation », il doit pouvoir, comme l'ont fait brillamment certains candidats, **en extraire les points nodaux de l'entretien à la fois en ce qu'ils révèlent des priorités d'évolution** à faire surgir chez le jeune enseignant mais aussi parce qu'ils constituent des points accessibles dans sa propre progression professionnelle ;
- **La convocation du réel au cours de l'entretien est difficile**. Le jury constate que, maladroitement et trop souvent, le candidat a déjà préparé des éléments d'entretien en amont même de l'observation. Dans sa volonté de montrer au jury ce qu'il sait, il en perd à la fois le contact

avec le réel mais aussi la capacité « à parler » au jeune enseignant de sa pratique, de ce qu'il vient de faire. Le discours devient alors très théorique, éloigné de ce que l'enseignant novice a fait, voire encore inaccessible à sa compréhension car trop éloigné de sa maîtrise professionnelle du moment. A cet égard, à plusieurs reprises le jury a observé des candidats remettant à l'enseignant novice un document qu'il avait imprimé à l'avance, en amont de l'épreuve lui exposant des ressources incontournables. Outre le fait que cela ne peut que constituer une proposition hors sol et par trop généraliste, cette proposition tendrait plutôt à convaincre le jury d'une analyse exogène à la classe, externe à l'observation et donc non pertinente. Pour rassurante qu'elle puisse être pour le candidat, cela ne semble pourtant pas un point qui valorise ses compétences et de communication, **en situation réelle** ;

- **Fort d'une volonté de faire entendre au jury leurs propres connaissances, certains candidats exposent aux jeunes enseignants** (à l'instar d'ailleurs de ce qui a été dit plus haut concernant l'observation d'une action de formation) **des éléments d'expertise trop éloignés de leur zone proximale de développement professionnel**. Certains ont pu évoquer au cours de l'entretien les cinq focales de l'analyse professionnelle de Roland Goigoux ou encore l'étoile de l'IFE. Si ces références constituent, pour le formateur, d'utiles points d'ancrage à sa pratique, elles ne semblent pas devoir être partagées avec un jeune enseignant, dans l'immense majorité des cas. Elles pourront en revanche et à profit, être investies par le candidat dans la séquence 4 ;
- A l'inverse, **chez les candidats les plus fragiles, l'analyse peine à aborder la didactique**. Trop souvent, le candidat se contente d'évoquer les modalités pédagogiques choisies, parfois même sans en faire une analyse approfondie, voire en se contentant d'en faire une simple narration. **L'évitement de l'enjeu didactique des séances proposées n'est pas possible.**

Points de vigilance, les candidats en réussite sont parvenus à :

- **Prendre appui sur le référentiel de compétences du professeur des écoles ;**
- **Se détacher d'un « squelette » d'entretien trop préconstruit**, avec une introduction pré-rédigée qui parfois peut enfermer et éloigner du réel. Ce détachement crée alors un espace pour une communication véritable avec l'enseignant novice ;
- **Poser explicitement les réussites objectives** de l'enseignant observé avant la fin de l'entretien afin de pouvoir construire les axes de progrès qui seront définis ;
- **S'assurer d'interroger les préoccupations de l'enseignant novice afin de mettre les conseils en cohérence** (choix à effectuer, à prioriser en conséquence) ;
- **Ne pas en rester au conseil pédagogique ou de « mise en œuvre », essayer d'élever le niveau en interrogeant la didactique ;**
- **Eviter les connaissances ou apports didactiques fragiles, mal à propos, ou partagés de manière automatique** en fin d'entretien, sans le souci d'une réelle appropriation par l'enseignant novice (« Dans Eduscol/les guides, vous trouverez... ») ;
- **Eviter une trop grande bienveillance qui, parfois, renforce des postures des novices qui étaient pourtant à interroger** (usage de la voix, climat de classe, manière de s'adresser aux élèves, gestion des imprévus, gestion de la classe en général, etc.) ;
- **Faire preuve de flexibilité et accepter de sortir d'un schéma d'entretien trop préétabli ou figé ;**
- **Ordonner et prioriser les axes de progrès partagés ;**
- **S'appuyer sur le réel.**

Le jury se doit également de produire ici une mise en garde ferme contre une mésinterprétation de ce que revêt le mot « bienveillance » à l'égard d'un jeune enseignant qu'on visite en classe. Dans quelques rares situations, l'enseignant observé a montré par sa posture soit une forme de désinvolture dans la préparation de sa classe, soit un rapport aux élèves qui interpelle. Arguant de la bienveillance requise, certains des candidats concernés ont tu ces observations au moment de l'entretien, comme dans la production du rapport. Ils ont ensuite confirmé la pertinence de leur choix au moment de l'épreuve 4. Cela constitue un grave contresens à ce qu'est la bienveillance, voire une confusion avec la complaisance. Plus grave encore, elle interroge sur la posture institutionnelle du candidat formateur qui ne peut passer sous silence de telles observations.

➤ Séquence 3 : production d'un rapport de visite

- **Le rapport de visite reste souvent fidèle à l'entretien**, souvent très descriptif ;
- **Les conseils proposés peuvent être vagues** et peu opérants ;
- Le rôle et la place des ressources dans le rapport de visite sont à questionner.

Les candidats en réussite sont parvenus à :

- **Ne pas produire des écrits trop descriptifs**, parfois trop « rédigés », ne donnant qu'une place limitée à l'analyse ou ne la mettant pas en valeur ;
- **Faire apparaître les apports et ressources didactiques en lien avec les conseils relatifs au développement professionnel** sans se contenter de les citer en fin d'écrit, comme une contrainte à acquitter ;
- S'assurer de **la conformité des conseils et préconisations** ;
- **Respecter de manière absolue la forme attendue par le cadre de l'examen** (la longueur attendue de l'écrit notamment), malgré une liberté personnelle laissée à chacun pour optimiser celle-ci.
- **Assurer une qualité rédactionnelle attendue**. Le jury a été interpellé par des **erreurs syntaxiques ou orthographiques trop nombreuses** pour ce niveau de qualification.
- **S'assurer de l'opérationnalité des conseils partagés** ;
- Une conclusion/synthèse pourrait être proposée.

Le jury rappelle que ce rapport doit être rédigé à l'attention du Professeur des Ecoles comme dans le cadre d'un accompagnement et non sous forme d'une synthèse à l'attention du jury.

➤ Séquence 4 : Entretien final du candidat avec le jury

Les principales difficultés rencontrées par les candidats ont été les suivantes :

- Les candidats peuvent **peiner à s'éloigner du descriptif**, pourtant vécu par le jury, pour aborder les points dégagés en analyse de pratique ;
- Les candidats ne pensent pas suffisamment à **prendre appui, au moment de cet ultime entretien avec le jury, sur des connaissances théoriques et didactiques**. Notamment les références relatives à l'ingénierie de formation, à l'andragogie, aux données de la recherche qui n'ont pas été exposés au jeune enseignant (ou auraient gagnés à ne pas l'être) lors de la séquence 2, **peuvent trouver ici une place de choix et constituer une ouverture vers un échange fructueux avec le jury**. Les raisons qui auraient poussé un candidat à taire un élément de son analyse ou une référence théorique au moment de l'entretien avec l'enseignant novice constituent une excellente rampe de lancement pour une discussion relative à l'accompagnement professionnel d'un enseignant en formation continue ;
- L'exposé du candidat ne fait parfois pas assez état **d'une montée en connaissances et compétences entre les différentes séquences** (se former, s'outiller, se questionner), notamment sur les éléments didactiques ou la posture de formateur ;
- **Si certains points ont pu être fragiles, voire erronés au cours de la séquence 2, il s'agira impérativement pour le candidat d'en faire état au jury et de revenir dessus**. Ceci dans le but de rassurer ce dernier sur les connaissances du candidat, mais aussi d'ouvrir la discussion avec le jury ;
- **Certains candidats peuvent ne pas entendre les questions du jury comme des invitations au développement et au débat**. La nécessité d'une ouverture à la controverse professionnelle est une des compétences évaluées ;

- Certains candidats peuvent avoir entretenus, tout au long de l'épreuve 2, **une confusion entre bienveillance et complaisance**. La séquence 4 est l'opportunité offerte au candidat de dissiper le malentendu avec le jury, s'il a tu une remarque ou une observation relative à la posture ou l'engagement professionnel du jeune enseignant.

Les candidats en réussite sont parvenus à :

- **Analyser leur entretien et leur rapport de visite**. Le temps entre la séquence 3 et la séquence 4 a été mis à profit pour approfondir certains éléments théoriques : didactiques, pédagogiques, andragogiques... ;
- **Revenir sur les erreurs ou approximations** qui auraient pu être produites « dans le feu de l'action » au moment de l'entretien ;
- **Proposer des présentations construites autour d'un support** (bonne maîtrise des outils numériques variés : Genially, Prezzi et Powerpoint) qui permet à la fois au candidat d'avoir des repères structurels à son propos et au jury de suivre le fil de sa pensée. Sans être exigible, l'absence de support requiert alors du candidat une très grande aisance oratoire pour maintenir la cohérence de son discours et l'attention de son auditoire ;
- **Bien maîtriser le temps ;**
- **Entrer dans un échange constructif** avec le jury ;
- **Remettre en question sa réflexion**, en la situant dans un cheminement/un processus de transformation (« Pas de côté » du formateur en devenir) ;
- **Envisager ce temps comme un prolongement de la réflexion** qui ne s'arrête pas à la remise du rapport d'observation ;
- **Assumer une posture institutionnelle responsable**, notamment sur des questions relatives aux difficultés rencontrées par un jeune enseignant ;
- **Donner à voir et entendre le changement de posture d'enseignant à formateur, l'analyse distanciée des différentes épreuves** et le cheminement en tant que formateur au regard des épreuves passées, des points d'amélioration apportés tout au long du processus de formation.